

CHRONIQUE.

L'AFRIQUE ANCIENNE, PAR M. FRÉDÉRIC LACROIX. — Sous le titre de *Colonisation et administration romaines dans l'Afrique septentrionale*, nous avons publié, dès 1863, dans le tome 7^e de cette *Revue* (pages 363, etc., et 415, etc.), le programme du grand travail historique entrepris par M. Frédéric Lacroix, sur ce pays, à l'instigation de M. le maréchal Randon (décision du 27 février 1851). Nous annoncions en même temps qu'au dernier passage à Alger de l'auteur et lorsque, sans le prévoir, nous lui serrions la main pour la dernière fois, il nous avait promis de donner à la *Revue Africaine* les prémices de son travail sur l'Afrique dans une série d'extraits relatifs aux matières de l'intérêt le plus actuel pour la colonie.

L'année dernière, pendant un séjour à Paris, nous avons rappelé cette circonstance à M. Tassin, Directeur du service de l'Algérie au ministère de la guerre; et l'on va voir, par la lettre suivante, que, grâce à son bon concours, la promesse de l'auteur se trouve en partie accomplie. La communication adressée aujourd'hui à la *Revue*, pour publication immédiate, de deux parties essentielles du grand travail de M. Frédéric Lacroix, permet d'en espérer d'autres.

Mais laissons la parole à notre honorable correspondant qui traitera ce sujet avec plus d'autorité que nous. Voici sa lettre :

Mon cher Berbrugger,

Je viens remplir une promesse en vous adressant deux fragments importants des études historiques que M. Frédéric Lacroix avait commencées sur l'Afrique ancienne, et qu'une mort prématurée l'a empêché de continuer. — J'espère que vous voudrez bien donner à ces épaves l'hospitalité de la *Revue Africaine* :

c'est d'ailleurs le vœu de la famille de Lacroix, qui a bien voulu m'abandonner la disposition du manuscrit ; c'est aussi celui qu'avait exprimé, en quittant le ministère de la guerre, M. le maréchal Randon, qui avait inspiré les recherches de notre savant ami et qui ne cessait pas de stimuler son zèle.

Le travail que je vous envoie forme deux chapitres complets du grand ouvrage dont Lacroix avait rassemblé les matériaux et qu'il comptait soumettre à l'Institut. Ils sont intitulés : *Produits végétaux*, et *Procédés agricoles*. Un grand nombre de notes et de citations, à la suite du texte, indiquent les sources auxquelles l'auteur a puisé ses renseignements.

Vous remarquerez certainement, en parcourant ce manuscrit, combien, dans beaucoup de ses parties, il présente d'intérêt et d'actualité pour tous ceux qui, à divers titres, sont appelés à s'occuper de notre chère Algérie, et je pense que par ce motif, vous ferez en sorte que la publication en soit entreprise par la *Revue* le plus tôt possible.....

J'ai pris des mesures pour qu'à partir de 1869, deux abonnements à la *Revue* soient adressés à mon service.

Agréez, mon cher Berbrugger, l'assurance de mes sentiments affectueux et bien cordialement dévoués.

CH. TASSIN

Directeur du Service de l'Algérie.

L'impression du numéro actuel se trouvant presque terminée lorsque la lettre ci-dessus nous est parvenue, nous ne pouvons, à notre très-grand regret, commencer dès à présent la publication du travail de M. Frédéric Lacroix. Mais le n° 72 qui est déjà sous presse, contiendra le commencement du chapitre intitulé *Produits végétaux* (de l'Afrique); et cette publication sera suivie de celle du chapitre relatif aux *Procédés agricoles* des anciens (indigènes ou étrangers) qui ont exercé la culture dans ce pays.

Le simple énoncé des titres de ces deux mémoires montre qu'ils n'ont pas seulement un intérêt d'érudition pure. Il y a là, en effet, plus d'une leçon importante donnée au présent par le passé.

A. BERBRUGGER.

Inscription libyque de Montenotte. — A l'instigation de M. le général Lallemand, Commandant supérieur de la subdivision d'Orléansville, M. Gay, médecin de colonisation à Ténès, a envoyé une inscription libyque recueillie très-près de Montenotte, au sortir de la porte nord-ouest de ce village. Elle était fichée dans le sol, la partie la plus large s'y trouvant enfouie; celle qui était à l'air était écornée et on croyait qu'elle avait dû avoir primitivement des dimensions plus considérables. Au moment de la découverte elle servait de borne.

Cette inscription sera publiée prochainement quand nous aurons un nombre suffisant de ces documents spéciaux pour en composer une planche.

Inscription latine sur mosaïque près de Ténès. — Le même correspondant, M. Gay, nous annonce que le 15 octobre dernier, allant visiter un malade à côté du champ-de-manceuvres (côté ouest de Ténès), il a vu dans une vigne une très-belle mosaïque avec inscription, que malheureusement le colon sur le terrain duquel elle se trouvait l'avait piochée pour chercher un trésor.

Par suite de cet acte de vandalisme, voici ce qui subsiste de l'épithaphe que cette mosaïque tumulaire offrait, car le monument où elle se trouvait était tout simplement une sépulture :

BONE MEMO
 RIAE·ROZONI·
 MEDICI·VIXIT
 ANNIS·LXXDIES
 XX·PRECESSIT
 NOS IN PACE
 Xγ·KAL·MAIAS
 PROCO XγII
 CAIA·VIRO DVL
 CISSIMO·FECIT

« Bonæ memoriæ Rozoni medici. vixit annis 70, dies 20. Praecessit nos in pace 15 kalendas maias provinciae... Caia viro dulcissimo fecit. »

A la bonne mémoire du médecin Rozonius. Il a vécu 70 ans et 20 jours. Il nous a précédée dans la paix le 15 des kalendes de mai, l'an de la province...

Caia à son mari très-regretté a fait (ce monument).

Nous avons laissé en blanc la date provinciale, parce qu'il nous semble que cette partie de l'épigraphie (8^e ligne) n'a pu être lue avec certitude par M. Gay. On est tenté d'y voir :

PR.CCCCXVII

mais l'emploi du γ pour V annonce une plus basse époque.

Voici comment M. Gay décrit ce monument épigraphique, tel que les détériorations commises par le colon l'ont diminué, et tel que nous l'avons donné en comblant les lacunes :

« ...Il manque deux lignes et demie (les 6^e, 7^e et moitié de la 8^e), dit notre correspondant. Mais les fragments ci-dessous recueillis sur les bords du tombeau, peuvent aider à les suppléer :

1^{er} fragment.

NOSL...

X γ KAL...

PROCO...

2^e fragment.

.....II

...MAIAS

.....V γ II

» Il y avait peut être encore d'autres fragments que nous n'avons pas retrouvés.

« La mosaïque où on lit ce qui précède mesure 0,90 c. sur 0,50 c.; les lettres sont de 0,12 c. Les cubes formant le fond sont blancs, ceux qui composent les lettres sont bleus et les points sont rouges.

« Au-dessus de l'épigraphie, gravée dans un cadre à rinceaux, vase entre deux rameaux; au-dessous deux poissons. »

Dans la supposition que M. Gay a imité exactement l'original, nous hasardons les observations suivantes.

Les signes séparatifs sont exclusivement des points qui se trouvent placés tantôt en bas de la bande d'écriture, tantôt au milieu. Les lettres sont presque toutes du type rectiligne; la plupart des A on la barre brisée. La lettre V employée comme chiffre est rendue ici par le signe γ , ce qui classe cette épitaphe à une très-basse époque. Il est à remarquer que ce même signe, qui est aujourd'hui un 6 pour les Indigènes, a eu longtemps parmi eux la valeur d'un 5. Qui en a fait l'emprunt, eux ou les Byzantins?

RUINES DE DEKKIRA-DI-DAR-HAMOUDA. « Ces ruines sont situées à environ 9 kilomètres à l'est de Djidjeli, entre la route du littoral et celle qui se dirige vers Aïn-Koudiat, près du village d'Alal-

kou, tribu des Beni-Amran Seflia, ou d'en bas, non loin du bord de la mer.

» La position *n'est pas élevée* ; mais elle surveille fort bien les deux chemins précités, se trouvant d'ailleurs non loin de leur embranchement. Elle peut donc être considérée comme militaire ; et en raison de l'importance des ruines dont la principale mesure 13 m. sur 7 m., la pensée se reporte à l'emplacement encore indéterminé du Castellum Victoriae, qui doit être recherché de ce côté.

» Ajoutons que la localité est fertile, propre à l'habitation, et constitue une véritable oasis. Grands arbres d'essences diverses fournissant un épais ombrage ; figuiers, vignes, eau potable, s'y trouvent également.

» Le lever superficiel, rapidement pris pendant une halte, fait voir l'ensemble : Les parties *apparentes* des ruines sont indiquées par des hachures. La partie sud-est paraît affecter les formes d'une enceinte défensive, et l'on remarque surtout le seuil d'une porte d'entrée, monolithe de 2^m50, avec sa feuillure intacte et un des piliers à fleur de terre. Les pierres paraissent pour la plupart taillées dans le pondingue (1). »

Le capitaine V. BUGNOT.

CALLIGRAPHIE ARABE. — Un magnifique tableau d'écriture dans le style indo-persan, vient d'être donné à la bibliothèque d'Alger par le professeur à la chaire d'arabe, M. Bresnier, qui en est l'auteur.

Ce tableau, de format in-folio, renferme le premier chapitre du Coran (*El-Fâtiha*), caractère *thoulouth*, et il est orné d'arabesques miniatures en or, azur et couleurs diverses.

Il a été admis à l'Exposition universelle de 1867, où il a été récompensé d'une médaille.

L'auteur avait en vue de placer, en regard de travaux simi-

(1) Les ruines de Dekkira comprennent quatre groupes de constructions antiques, très-rapprochés l'un de l'autre, dont trois, ceux du N.-O., du S.-O. et du S.-E. ont leur plan très-apparent encore. La ruine la plus considérable, celle du Nord-Ouest, ne mesure toutefois que 13 m. sur 7 m. Les murs étaient construits en blocage avec emploi alternatif de chaînes de pierres de taille.

laires de la Perse, de la Turquie et des Etats Barbaresques, qu'il espérait rencontrer, le spécimen de l'art favori des orientaux, si brillant autrefois, et qui dégénère de plus en plus de nos jours, à cause des difficultés qu'il offre et des soins qu'il exige. Mais aucun échantillon de ce genre n'a été présenté, et on a manqué ainsi le but proposé, qui était de démontrer aux Orientaux que les Européens peuvent aborder les détails les plus intimes d'un art qui a laissé chez eux des œuvres brillantes et fort recherchées partout. — L'absence de concurrence, au grand regret de l'auteur, n'a pu permettre d'établir la comparaison qu'il avait espérée.

Nous rappellerons à cette occasion que M. Bresnier a donné, il y a deux ans, à la mosquée de la Pêcherie, une grande inscription arabe, qu'il a écrite lui-même et qui a obtenu du mufti et des autres doctes musulmans un accueil tellement favorable, que cette inscription a été mise, malgré sa grande dimension, dans un cadre spécial, et placée à la droite du *mihrab*, ou niche sacrée de la mosquée. C'est une appréciation qui témoigne du cas tout particulier que les musulmans font de l'œuvre et de son auteur, ainsi que du progrès des idées judicieuses et tolérantes, amené par notre contact et qui atténue l'ancien exclusivisme musulman.

MITIDJA OCCIDENTALE. M. Ausone de Chancel vient de donner au Musée d'Alger trois fragments d'une inscription romaine trouvée au milieu d'un bouquet d'oliviers séculaires, dans sa propriété, située au bord de la Mitidja, au-dessous du pic de Mouzaïa, à cheval sur le ravin appelé *Chabet el chaouche*, entre la rivière de ce nom, l'oued el Had, la route de Blida à Mouzaïaville et le chemin qui mène au col dit Tenia de Mouzaïa.

Ces fragments appartiennent à une stèle demi-cylindrique, mesurant 0,38 c. sur 0,30 c., laquelle a été cassée en quatre morceaux, dont le dernier, celui qui formait l'angle inférieur de droite, n'a pu être retrouvé. En outre, la partie supérieure a perdu sa corniche avec le haut des lettres de la première ligne.

Malgré ces graves détériorations, la nature du monument et sa

destination se déduisent sans peine de la partie du texte qui subsiste encore et que nous donnons ci-dessous :

.....
 LCOE.....IECV
 ARAM POSV
 IT PRO SALV
 TE I.....
 PISE
 PO

La lacune supérieure correspond sans doute à la partie du texte qui exprimait le nom de la divinité à qui l'autel dont il est question ici était consacré. La moulure qui existe au bas de ce monument indique qu'il n'y avait plus rien de gravé au-dessous de notre dernière ligne, qui ne contient que la syllabe PO au commencement.

Donc, un personnage, dont le nom est trop mutilé pour que l'on se hasarde à en proposer la restitution, a élevé un autel à..... pour le salut d'un empereur qui prenait le surnom de pieux.

Nous ne nous hasarderons pas à en dire davantage sur ce fragment d'une épigraphe décapitée et privée, en outre, de son membre inférieur de droite.

MODÈLE DU TOMBEAU DE LA CHRÉTIENNE. — Un deuxième modèle en plâtre du mausolée mauritanien vient d'être exécuté par M. Latour, fils, qui a bien voulu en faire hommage au Musée d'Alger. Ce n'est pas le premier acte de libéralité de ce genre que cet établissement lui doit : il suit du reste l'exemple de son père qui, en outre, nous a communiqué, en différentes circonstances, des documents épigraphiques d'une certaine importance.

Puisque nous avons été amené à reparler ici du Tombeau de la Chrétienne, saisissons cette occasion de rectifier une erreur échappée à M. E. Desor, dans sa note (p. 307) à une « Lettre de M. Letourneux sur les monuments funéraires de l'Algérie orientale », lettre formant la section d'un ouvrage dont nous ignorons le titre, n'ayant reçu qu'un tirage à part de ladite section.

Dans la note dont il s'agit, M. Desor s'exprime ainsi :

« Ceux qui ont visité l'Exposition universelle de Paris, de cette année (1867), n'auront pas manqué de remarquer, dans la section algérienne, le beau modèle en plâtre du Tombeau de la Chrétienne, construit par les soins de la commission impériale d'Alger. »

M. Desor se trompe : la commission impériale d'Alger n'est pour rien dans cette affaire ; et l'erreur relevée ici se conçoit d'autant moins que, sur le modèle dont il parle, le nom de l'exposant, M. Berbrugger, était inscrit en gros caractères.

C'est en effet M. Berbrugger qui a eu l'idée de ce travail, qui en a chargé M. Latour fils ; et avec le concours de son collaborateur, M. Mac Carthy, qui en a dirigé l'exécution ; aucune autre personne n'y a pris part.

INSCRIPTION DE L'EDOUGH. — Nous recevons du camp de Sainte-Croix de l'Edough, près de Bône, la communication suivante : « M. le président, — Nous sommes encore sur les hauteurs de l'Edough et nos soldats valides reviennent de leur dernière promenade ou patrouille dans les différentes concessions forestières, à l'effet de prévenir des incendies. » Le sous-lieutenant Esparon qui commandait ce dernier détachement a eu la bonté de dessiner, pour la *Revue*, l'inscription latine de Tata, que je connaissais depuis 1864, et dont je vous ai parlé ici pendant votre séjour parmi nous.

« Cette précieuse épigraphe, la seule qui ait été trouvée jusqu'ici dans les massifs de l'Edough et du cap de Fer, a été découverte le 24 mars près du bas-fond à jardins du chemin stratégique du littoral, sur la rive gauche de l'oued Ouidier, à 12 kilomètres à l'ouest de la mine de cuivre d'Aïn Barbar, dans la concession Chemallet, par M. Caudèze, gérant de ladite concession, qui faisait pratiquer une tranchée, dite *de division*, à l'effet de circonscrire les ravages du feu, en cas d'incendie. La pierre était en pleine broussaille, couchée sur un petit plateau dominé par une crête qui limite les terrains Chemallet et Besson. M. Caudèze y ayant remarqué une lettre, la fit laver ; et c'est alors qu'apparut la double inscription de ce curieux monument

qui mesure 0 m. 95 c. en hauteur, sur une largeur de 0 m. 60 c., et avec une épaisseur de 0 m. 50 c. Les lettres de 9 à 10 c. sont très-lisibles, et on n'en aperçoit pas d'autres que les suivantes :

Sur une face de cette pierre on lit P. HIPP et sur l'autre : CIRTENSIVM. »

Des fouilles exécutées par M. Esparron autour de la pierre n'ont produit aucune autre trouvaille lapidaire, ce qui ne doit pas étonner un document de ce genre devant être naturellement isolé ; car c'est évidemment ici une des bornes qui limitaient les territoires contigus des cités d'Hippone et de Cirta.

« Pour ne rien omettre sur ce sujet intéressant, rappelons ici qu'une femme indigène avait dit autrefois à M. Caudèze qu'elle avait aperçu des pierres écrites dans son jardin ; mais plus tard M. Caudèze ayant voulu les voir pour les comparer à celle qu'il venait de retrouver, cette femme lui soutint avec aplomb qu'elle ne lui avait jamais parlé de rien de semblable (1).

Agréer, etc.,

« Dr REBOUD. »

NÉCROPOLE D'ICOSIUM. — Le 25 octobre dernier, dans les travaux de fouilles qui se font à l'arsenal de l'artillerie pour y élever des constructions nouvelles. on a atteint, à six mètres de profondeur, et un peu au-dessous de l'ancien cimetière des pachas, le sol antique de la nécropole occidentale d'Icosium, deux champs de repos superposés que les remblais effectués pour constituer l'esplanade Bab-el-Oued ont enfouis sans respect pour la mort. Arrivé à la profondeur dont on vient de parler, on a rencontré une sépulture romaine dont voici l'exacte description :

Le sarcophage proprement dit, qui contenait un squelette entier, était creusé en berceau dans le roc et avait pour couvercle

(1) Il semble qu'on doive dire ceci : PARS HIPPONENSIVM — PARS CIRTENSIVM ; c'est-à-dire côté des Hipponiens, côté des Cirtéens. C'était donc une pierre limite, orientée de telle sorte, quand elle était dans sa position primitive, que chaque inscription se lisait du côté du territoire qu'elle concernait.

Le mot *pars*, employé dans l'inscription ci-dessus comme partie de la terre, *région*, *contrée*, se rencontre sur plusieurs inscriptions, notamment sur celle de Bougie, découverte il y a quelques années par M. Latour père, et où on lit : « Tam ex *parte* Cæsariensis quam etiam de Sitifens. » Tant de la *province* Cæsarienne que de la Sitifiennne (V. à la p. 434 du tome IV de cette *Revue*). — *N. de la R.*

deux rangs de grandes tuiles (60 c. en tous sens) disposées en dos d'âne et recouvertes elles-mêmes par une couche de mortier. Ce toit dessinait sur chacun de ses petits côtés une abside à pans coupés.

M. le colonel d'artillerie Boissonnet, qui s'était empressé de faire avertir M. Berbrugger de cette intéressante découverte, a mis à la disposition du Musée, des échantillons des grandes tuiles faïtières dont douze formaient le couvercle de la façon qui vient d'être expliquée. Il a bien voulu y joindre une tuile carrée de dimension un peu moindre, échancrée carrément à ses quatre angles et qui paraît avoir servi de couvercle à un de ces coffrets funéraires appelés *ossuariam* où l'on plaçait les débris d'ossements, après l'incinération des cadavres.

Le musée d'Alger en possède un en marbre trouvé le long de la voie romaine entre Cherchel (Iol-Cesarea) et Novi et qui contient encore les restes du défunt auquel il avait été destiné.

De même que les autres tuiles plus grandes, les tuiles échancrées dont nous venons de parler, présentent sur une de leurs faces un certain nombre d'impressions digitales dessinant des courbes et le plus souvent des lignes droites, impressions qui semblent avoir pour but de faciliter la prise du mortier.

Les deux espèces de tuiles qu'on vient de décrire rappellent deux modes de sépulture d'âge différent : celles qui paraissent avoir appartenu à des *ossuaria* sont, en général, de l'époque la plus ancienne, celle de l'incinération ; le *sarcophage* creusé dans le roc et contenant le squelette entier est des temps de l'inhumation qui suivirent de près l'extension du christianisme. Dans la sépulture dont nous parlons ici, le squelette avait été refoulé au fond de la fosse par les terrassiers, la tête enlevée ou brisée, ce qui nous a ôté l'occasion de faire des observations qui eussent pu être utiles.

Nous ne terminerons pas cette notice sans faire remarquer que partout où nous avons eu l'occasion d'observer des nécropoles antiques sur ce littoral, nous avons toujours remarqué que celles qui étaient situées à l'ouest des cités anciennes renfermaient surtout les sarcophages creusés dans le roc et les grottes funéraires. Sans aller bien loin d'ici, on peut remarquer cette particularité à Tipasa.

On est tenté d'attribuer ces nécropoles occidentales à des indigènes qui, jusque dans la mort, auraient voulu être séparés de leurs vainqueurs, lesquels furent leurs oppresseurs trop souvent.

INSCRIPTIONS ARABES DE L'ANCIEN LYCÉE. — La coutume où étaient les janissaires d'orner de marbres, carreaux de faïence et d'inscriptions leurs anciennes chambrées, quand il leur arrivait de devenir des notabilités politiques ou administratives, avait embelli leurs casernes d'appartements, quelquefois très-remarquables au point et de vue de l'architecture mauresque. L'ancien lycée en offre plusieurs exemples, notamment le salon et le cabinet du principal. Comme cet immeuble va être démoli, M. Berbrugger, Inspecteur général des monuments historiques, a fait les démarches nécessaires pour assurer le transport au Musée des quatre épigraphes ci-dessous, les seules qui s'y rencontrent encore, et dont nous rappelons seulement ici la date, ainsi que le nom des anciens janissaires à qui on les doit :

1° Porte de la chapelle (n° 23), Ibrahim Aga, 1826 ;

2° Ancien cabinet du principal (n° 1), le khaznadar Ibrahim-ben Ismaïl, en 1769.

3° Salon du principal, Hassan Pacha, 1796 ;

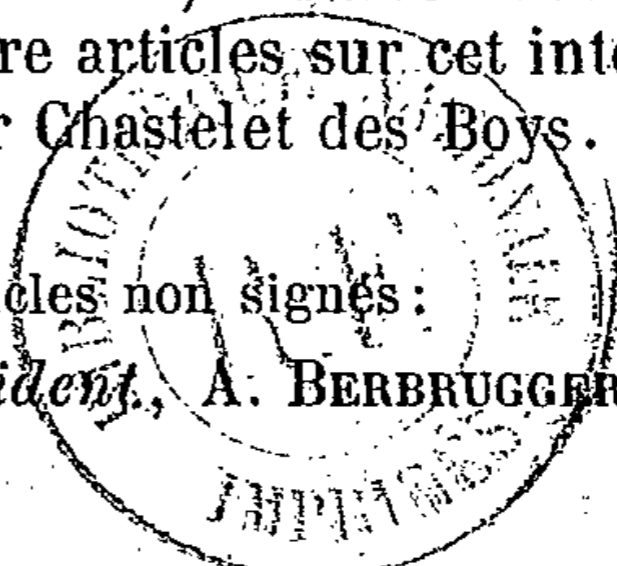
4° Pièce à côté, Hossain Khaznadar, en 1758.

Il a existé jadis dans cet immeuble une inscription plus ancienne que celles-ci et qui a été publiée plusieurs fois. Malheureusement, l'original, qui était en la possession d'un ancien principal, M. Barthélemy, a disparu. C'est d'autant plus regrettable qu'il s'y trouvait un chronogramme douteux qui jetait de l'incertitude sur la vraie date, laquelle était celle de la construction de la caserne elle-même. Avec l'expérience acquise aujourd'hui dans ce genre de documents, on aurait peut-être pu résoudre une difficulté chronologique qui semblait insoluble, il y a une vingtaine d'années.

ERRATUM. — Nous nous apercevons au moment de mettre sous presse cette dernière feuille du n° 71, que l'article *Odyssée, etc.*, inséré ci-avant, se termine par cette mention : La *fin* au prochain numéro. » Il faut lire la *suite* ; car nous avons encore en portefeuille la matière de quatre articles sur cet intéressant récit de l'esclavage à Alger du sieur Chastelet des Boys.

Pour tous les articles non signés :

Le Président, A. BERBRUGGER.



Alger. — Typ. BASTIDE.